

Fini les infos radars en Suisse

Le secret est décidément dans la culture Suisse : il est interdit de diffuser des informations sur la position des radars.

Les radios privées ne sont plus autorisées à diffuser des infos radar aux automobilistes. Cela concerne les radios financées par la redevance. A tous nos lecteurs Suisses, que nous savons nombreux, n'hésitez pas à nous contacter si vous disposez des emplacements radars suisses.

Cette interdiction figure parmi les règles que les médias au bénéfice d'une concession sont désormais obligées de respecter. Annoncée officiellement en juillet, elle entre en vigueur dès le renouvellement ou l'octroi de leur concession par l'Office fédéral de la communication (OFCOM).

L'interdiction de l'OFCOM ne touche que les avertissements radar sur les ondes. Internet et la téléphonie mobile ne sont pour l'instant pas concernés mais cela ne devrait pas durer. En revanche, tout avertissement sur avertisseur radar GPS ou navigateur GPS est d'ores et déjà interdit.